CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E15820** **VALABLE JUSQU'AU** **01/06/2027**

ÉDITÉ LE 25/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/1994

Raison sociale : ORTELLI FRANCK-CHARPENTES

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 31/10/2025

Capital : 25 000

330 RUE DE L'AVENIR
27310 BOSGOUET

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BERNAY 1999B00037

Siret : 397 996 158 00036

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 6101049

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 041040131056

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 041040131056

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Téléphone : 02 35 67 52 17 **Fax :**

Portable : 06 07 42 73 34

Responsabilité légale :
ORTELLI FRANK GÉRANT

Site Internet : http://www.ortelli-frank.fr

E-mail : contact@ortelli-frank.fr

Effectif moyen : 14 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 993 643 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée)	7	04/11/2025
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	3	28/04/2026
3121	Tuiles plates (Technicité courante)		12/03/2024
3132	Ardoises (Technicité confirmée)		28/04/2026
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

25/06/2026 14:02

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E15820** **VALABLE JUSQU'AU** **01/06/2027**

ÉDITÉ LE **25/06/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/1994
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 31/10/2025
Capital : 25 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BERNAY 1999B00037

Siret : **397 996 158 00036**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 6101049

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 041040131056

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 041040131056

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : **ORTELLI FRANCK-CHARPENTES**

330 RUE DE L'AVENIR
27310 BOSGOUET

Téléphone : 02 35 67 52 17 **Fax :**
Portable :

Site Internet : http://www.ortelli-frank.fr
E-mail : contact@ortelli-frank.fr

Responsabilité légale :
ORTELLI FRANK GÉRANT

Effectif moyen : 14 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	04/11/2025
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	28/04/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	04/11/2025
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

25/06/2026 14:02

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.